

# La microfinance dans les Outre-mer

## Déclaration du groupe de la CFDT

Créer son propre emploi, développer ou transmettre une micro-entreprise, officialiser une activité informelle, se maintenir dans l'emploi ou y accéder par l'acquisition de compétences, autant d'objectifs cruciaux pour des publics aux revenus modestes exclus du crédit bancaire classique. Par le biais de la microfinance, des populations d'Outre-mer offrent des services nécessaires à l'économie locale, s'extraitent des aides sociales de survie et participent de la cohésion sociale. C'est pourquoi il faut améliorer ces dispositifs.

Au vu de leurs résultats positifs, la CFDT soutient la demande d'un changement d'échelle avec plus de moyens, plus d'accompagnement et plus de service comme l'accès à la micro-assurance.

Pour la CFDT, l'accompagnement des bénéficiaires est primordial. L'avis préconise l'augmentation des moyens financiers de cet accompagnement afin d'améliorer le contenu du suivi et de multiplier le nombre des personnes accompagnées. En outre, la CFDT souhaite que les pouvoirs publics, les organismes professionnels ainsi que les assurances et mutuelles se mobilisent pour une meilleure couverture des risques professionnels et personnels.

En lien avec l'Agence française de développement qui propose un axe d'adaptation au changement climatique, la micro-assurance et la finance sociale peuvent aussi constituer des outils précieux pour lutter contre les aléas climatiques au même titre que d'autres risques économiques et sociaux. Des mécanismes novateurs doivent permettre de renforcer la résilience financière des très petits entrepreneurs et des ménages à revenus modestes touchés par ces conséquences climatiques.

Au niveau européen, la microfinance contribue aussi à la mise en œuvre de la Stratégie UE 2020 dans les régions ultrapériphériques. Pour cela l'avis préconise la création d'un fonds de préfinancement des fonds européens octroyés aux instituts de microfinance. Les orientations utiles de cet avis pourraient également faire l'objet d'échange entre les sociétés civiles des différents territoires ultramarins à l'échelle européenne. Compte tenu de sa situation, Mayotte doit se voir reconnaître une certaine priorité.

Les recommandations ciblent les responsabilités du secteur public comme du secteur privé. La CFDT demande aux organismes de contrôle et de régulation financière de s'attaquer aux usages et pratiques qui pénalisent les clients en obtenant des organismes de crédit et d'assurance une évolution significative de leurs pratiques.

Au sein de l'organisation des Nations-Unies, cette année verra s'achever le processus « *Post 2015* » visant à définir des Objectifs universels de développement durable. Par cet avis, le CESE apporte une

pierre à l'édifice car un développement de la microfinance accompagnée s'inscrit parfaitement dans la lutte contre la pauvreté initiée par la Déclaration du Millénaire. Il constitue une anticipation concrète sur la mise en œuvre des futurs objectifs qui associent croissance économique, préservation de l'environnement et inclusion sociale. L'avis apporte une déclinaison locale à l'échelle des Outre-mers des Objectifs du développement durable.

La CFDT a voté l'avis.